

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Nombre de membres en exercice 15
Qui ont pris part à la délibération 13
Nombre de suffrages exprimés 15

Date de la convocation : 01/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE NAVARENX

SEANCE DU 03 JUIIN 2026

L'an deux mil-vingt-six et trois juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Nadine BARTHE

Présents : Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALETs, Serge CORRE, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LAVAUZELLE, Marc PEZIER, François PIERAGNOLO, Anne FAIMALI, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER.

Absents : Néant

Excusés : Olivier LE CUNF – Marjorie CHOPIN

Secrétaire : Henri CAZALETs

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Mr Olivier LE CUNF donne pouvoir à Mme Nadine BARTHE.

Mme Marjorie CHOPIN donne pouvoir à Mr Henri CAZALETs.

**OBJET : RECRUTEMENT EN CDD D'UN ADJOINT TECHNIQUE A L'ECOLE
MATERNELLE**
Délibération n° 04-06-2026

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il serait nécessaire de recruter 1 agent polyvalent, **dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité**, au grade d'adjoint technique, au sein de l'école maternelle pour le temps de cantine du midi à 4,50 H / semaine, annualisé du 01/09/2026 au 31/08/2027.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- Autorise Mme le Maire à procéder à ce recrutement,
- Dit que les crédits seront ouverts à cet effet.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à NAVARENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE

